



Bordeaux, le 11 juillet 2013

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

CAPL DE CADRE C DU 11 JUILLET 2013 Mouvement de mutation Local

La Direction a précisé que la mise en place des RAN aura pour conséquence la suppression du mouvement national au 1er avril à compter de 2014. Le prochain mouvement aura donc lieu au 01/09/2014.

Cependant, la Direction ne peut encore se prononcer sur la tenue éventuelle de CAP locale pour un mouvement au 1er avril.

La Direction a également précisé que, pour l'élaboration du mouvement de la Gestion Publique, elle a d'abord cherché à apurer le tableau de l'ancienneté de la demande. Toutefois, le mouvement local a été établi selon la règle de l'ancienneté, règle appliquée dans la Filière Fiscale.

Elle a également précisé que pour ce mouvement, elle a privilégié les affectations sur les postes comptables au détriment de la Direction.

Au final, 80% des postes comptables ont été couverts et 20% en Direction.

Toutes les vacances seront couvertes par l'équipe de renfort.

La Direction a aussi précisé que des départs massifs à la retraite sont prévus dans la Gestion Publique.

Pour la DRFIP, au 31/12/2013, les effectifs en Catégorie C sont à +1

mais compte tenu du temps partiel les effectifs sont à - 35,4

Et quid des suppressions d'emplois ?????

Mutations de la Filière Fiscale

En préambule, la délégation FORCE OUVRIERE a fait remarquer que de nombreux agents C ont fait des fiches de vœux sans obtenir satisfaction. Les agents dont les postes sont supprimés n'ont pas tous retrouvé d'affectation définitive.

Les suppressions d'emplois annoncés pour 2014 ne feront qu'aggraver cette situation.

La délégation a fait également remarquer que de nombreuses demandes ont été faites pour les Services de la Publicité Foncière en toute connaissance de cause des charges du service et du retard récurrent à apurer. Ceci traduit le malaise dans les SIE et SIP où le cadre de travail est éclaté du fait de l'explosion des charges de travail et de la priorisation de l'urgence constante.

Le projet présenté par la Direction respecte la règle de l'ancienneté et n'appelle pas d'observation de la part de FO.

Le mouvement a été modifié sur la résidence d'Arcachon suite à la prise en compte d'une demande de vœux déposée hors délai. Aucun agent n'a été pénalisé.

Les mesures de gestion concernant les agents nommés ALD (agent à la disposition), EDRA, ou les agents détachés seront communiqués après la CAPL B Filière Fiscale du 16 juillet 2013.

Votes :

- Pour : F.O. Et CGT
- Contre : Solidaires Finances Publiques

Il est à noter qu'après ce mouvement la situation en emplois catégorie C filière fiscale fait apparaître un déficit de - 12 agents au niveau du département.

Mutations de la Filières Gestion Publique

La Direction a précisé que l'ancienneté de la demande n'a pas été satisfaite.

L'Administration a pris en compte deux situations individuelles pour modifier son projet de mouvement initial.

Votes :

- Abstention : F.O. + C.G.T.
- Contre : Solidaires Finances Publiques
-

La Direction a également précisé que pour la liste d'aptitude de C en B, elle a privilégié la mobilité fonctionnelle à la place de la mobilité géographique . Elle justifie son choix par les « départs massifs » à la retraite attendus et par la suppression du mouvement intermédiaire du 1er avril.

L'Administration signale qu'à compter du 1^{er} janvier 2014, le nouveau dispositif de la R.A.N. (Résidence d'Affectation Nationale) sera mis en oeuvre.

Dès la mise en place de la R.A.N., les agents ne seront plus mutés sur un poste, mais sur une R.A.N. par exemple la R.A.N. d'Arcachon qui comprend les postes d'Audenge, Belin Beliet et Arcachon.

Il faut rappeler que la règle du retour suite à promotion ne s'appliquera plus, les agents promus seront affectés selon la règle de l'ancienneté au niveau national.

Nous rappelons la revendication de Force Ouvrière, seule organisation syndicale, à demander le maintien de cette règle et même son application à la Filière Fiscale.

Les mouvements pour les deux filières sont consultables sur Ulysse

Les représentants en CAPL : François Labattu (titulaire) Serge Cruchade (expert)

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

Local syndical Cité Administrative 17^e étage Tour A R
33090 Bordeaux cedex

T é l . : 05 56 24 81 53 – **F a x :** 05 56 24 85 88

M a i l : fo.033@dgfip.finances.gouv.fr - **S i t e w e b :** <http://www.fo-dgfip-sd.fr/033/>